

MUNICIPALES 2026

LIVRE BLANC DES JEUNES SOCIALISTES

Le sommaire.

I - La commune, au service de toutes et tous, pour trouver sa voie.

II - La commune, levier pour rendre leur dignité aux habitantes et habitants.

III - Les services publics : patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

IV - Pour une commune inclusive et sans discrimination.

V - La commune qui prend en compte les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Le livre blanc des municipales des Jeunes Socialistes a été adopté par le Bureau national le 27 novembre 2025 et par le Conseil National le 6 décembre 2025.

L'édito.



Cher-e camarade,

Nous, Jeunes socialistes, sommes pleinement engagés dans la campagne des municipales. Présentes et présents sur le terrain, nous avons aussi souhaité apporter notre contribution idéologique et programmatique à la bataille qui s'engage.

Fruit d'un long travail collectif et démocratique, ce livre blanc vise à porter de nouvelles propositions fortes pour changer la vie dans nos communes et à servir de boite à outils à l'ensemble des fédérations JS pour ériger à leur tour un livre blanc à l'échelle locale.

Le socialisme municipal a permis d'améliorer la vie de millions de Françaises et Français à travers les territoires. Il est cette promesse de justice sociale et écologique, d'accès à l'émancipation par l'éducation et la culture, de garantie d'une vie digne pour toutes et tous, d'égalité et de vivre ensemble dans les communes. Dans ce livre blanc, fidèles à cette conviction, nous développons de nouvelles propositions, pour changer la vie en 2026.

En espérant que ce travail, auquel de nombreuses et nombreux camarades ont participé, permette de porter nos propositions Jeunes socialistes durant ces municipales.

Maylis Quivy
Secrétaire générale des Jeunes Socialistes
en charge des élections

I - La commune, au service de toutes et tous, pour trouver sa voie.

A - La commune pour ouvrir l'horizon des jeunes.

La jeunesse reste prisonnière des inégalités sociales. Les difficultés d'accès à un logement digne, la précarité étudiante, le manque d'espaces d'engagement et d'implication dans les décisions politiques en sont les tristes démonstrations. Quand le gouvernement refuse le minimum jeunesse pour les 18-25 ans, nous affirmons qu'il est urgent d'agir localement, en socialiste, pour rendre possible l'autonomie.

L'autonomie, c'est ne dépendre de personne. Ni de la solidarité familiale reproductrice des inégalités et pouvant empêcher de tracer sa propre voie, ni de l'obligation de devoir vendre sa force de travail pour un emploi qui n'est pas celui qui correspond à ses compétences et à ses perspectives.

Nous proposons l'instauration **d'un revenu d'avenir jeune local.** Ce revenu d'avenir jeune serait versé dès 18 ans, sous forme d'une allocation municipale. Il a pour ambition d'affirmer, que la République se doit de garantir à chacune et à chacun les mêmes chances, indépendamment de l'héritage familial. Si le gouvernement, la droite conservatrice et réactionnaire, refuse ce droit ouvert aux jeunes, nous le mettrons en place à travers les collectivités qui représentent la forme de proximité d'action publique.

Nous proposons l'instauration **d'un revenu d'avenir jeune local.**

Dès mars 2026, chaque municipalité volontaire pourra instaurer ce dispositif, sans attendre une loi nationale, en mobilisant leur budget d'action sociale et grâce à la clause de compétence générale prévue par la loi. **Ainsi, nos communes deviendront les fers de lance d'une République qui agit, prouvant par l'exemple et en s'engageant pleinement, pour ouvrir la voie à une généralisation nationale du dispositif.**

Les jeunes, comme de nombreuses Françaises et Français, rencontrent de plus en plus difficultés à se loger dignement, du fait d'un marché aux règles capitalistes en essoufflement.

Les communes universitaires se doivent d'augmenter urgemment le nombre de logements étudiants disponibles, par la construction et le réaménagement de foncier existant, et de garantir un encadrement des loyers (renforcer les moyens de contrôles existants pour les communes l'ayant déjà mis en place, créer ce dispositif pour les autres).

La jeunesse ne se résume pas aux étudiants, il est également essentiel de permettre aux jeunes travailleurs, souvent dans des contrats précaires, de trouver un logement digne. **Nous proposons ainsi le développement de résidence locale pour les jeunes travailleurs,** permettant des loyers modérés et ne nécessitant par des garanties importantes comme dans le parc privé.

B - Débloquer l'accès à la culture au plus proche, pour toutes et tous et partout.

La culture est un pilier de la République qui permet l'émancipation et la cohésion sociale, créateur d'un imaginaire collectif et vecteur du vivre ensemble. Socialistes, la culture doit pouvoir être accessible à toutes et à tous dans nos communes, dès le plus jeune âge et peu importe son quartier ou ses conditions de revenus.

Nous proposons ainsi le développement de nouveaux équipements culturels dans les endroits qui en manquent (médiathèques, maisons de quartier, cinémas municipaux, conservatoires de musique annexes) ainsi qu'un soutien fort aux lieux publics existants. L'accès doit y être gratuit pour les moins de 26 ans ainsi que pour les publics précaires. Les horaires des bibliothèques, des musées municipaux notamment, doivent être adaptés aux horaires des étudiants et des travailleurs.

Nous portons aussi le droit à la fête comme droit nécessaire à mettre en place dans nos communes : lieux municipaux réservables par toutes et tous et adaptés aux besoins (fête d'anniversaire pour enfants, soirée pour les jeunes...) afin que faire la fête ne soit pas réservé aux plus favorisés ayant la capacité d'accueillir. Rentrer en sécurité est également primordial, un service de transport doit être proposé la nuit. Les festivals locaux en tout genre sont à soutenir et développer, d'initiative citoyenne ou municipale, car ils participent à créer du commun et des moments de partage. Les festivités locales ne doivent pas chercher à être uniformisées, mais au contraire à répondre directement aux envies des citoyennes et citoyens, et participent à combattre l'isolement.

Propositions fortes :

- Développement de nouveaux équipements culturels municipaux afin d'atteindre une égalité d'équipement sur l'ensemble de la commune ;
- Gratuité des équipements pour les - de 26 ans et les plus vulnérables ;
- Soutenir la création artistique, en permettant des résidences d'artistes, en multipliant les projets artistiques participatifs ;
- Mise en place d'un vrai programme d'éducation culturelle et artistique dans les écoles ;
- Garantir le droit à la fête.

C - La commune où toutes et tous s'élèvent.

L'école de la République a un rôle central dans notre combat pour l'émancipation individuelle et collective. C'est ce lieu du vivre-ensemble où l'esprit critique et la citoyenneté se forgent. L'école ne peut remplir cette mission que si elle accueille dignement tous ses élèves : aucun ne peut apprendre correctement en ayant faim, en se trouvant dans des bâtiments délabrés, marqués par le froid ou les fortes chaleurs selon les saisons.

Nous souhaitons que soit proposé à chaque enfant une offre de petit déjeuner gratuite. Par ailleurs, le bâti scolaire doit être rénové et adapté aux contraintes climatiques et écologiques. Les bâtiments doivent être rénovés et adaptés aux exigences écologiques.

Pour permettre à l'école d'être réellement émancipatrice et motrice du vivre ensemble, il est essentiel de développer les activités périscolaires : proposer à chaque enfant une activité artistique et culturelle par semaine, accompagné par un artiste et/ou un établissement culturel et artistique local.

D'autre part, il est important d'inclure les parents d'élèves, notamment dans les quartiers les plus défavorisés où cette institution qu'est l'école est parfois vue comme peu accueillante, distante, à ces moments en dehors des cours qui font la vie de l'école, la vie des enfants : renforcer les fêtes des écoles, permettre aux parents de venir manger un jour à la cantine en début d'année...

Propositions fortes :

- Garantir un petit déjeuner gratuit pour chaque enfant ;
- Permettre à chaque enfant de partir en classe verte, classe mer, ou classe de neige durant sa scolarité en primaire.

II - La commune, levier pour rendre leur dignité aux habitantes et habitants.

A - Le logement, bien commun à municipaliser.

Depuis les années 2000, la crise du logement s'aggrave. Le coût du logement occupe une part croissante des revenus des Françaises et des Français, sans que leurs salaires ne suivent. Cette situation nourrit inégalités, mal-logement et renforce la défiance démocratique. Les principales victimes de cette nouvelle réalité sont les jeunes et les classes moyennes qui ne peuvent plus accéder à un logement où ils et elles se sentent bien et peuvent créer leur vie.

Le logement ne peut pas être abandonné au marché, il faut répondre à l'urgence sociale, lutter contre la spéculation immobilière et garantir la mixité sociale dans nos communes.

Notre proposition est claire, **généraliser le bail réel solidaire (BRS)**. Ce dispositif étant calibré pour permettre d'acheter son logement jusqu'à moitié moins cher, en dissociant le foncier du bâti, tout en empêchant la spéculation. C'est ainsi que les classes moyennes peuvent se constituer un patrimoine sans être exclues des centres des communes.
À Rennes, plus de 1 700 logements par an sont réalisés sous BRS. Avec le BRS, nous faisons du sol un bien commun au service de toutes et tous.

Notre proposition est claire, **généraliser le bail réel solidaire (BRS).**



Pour l'accès à la location, Il est nécessaire d'augmenter le nombre de biens en interdisant la mise en ligne de nouveaux AirBnb dans les zones tendues et en limitant le nombre de jours de location. Le nombre de logements sociaux et de logements étudiants se doit aussi d'augmenter. Les maires ont comme mission de mener le combat contre les marchands de sommeil et l'habitat indigne, pour que n'arrive plus des drames comme celui du 5 novembre 2018 à Marseille. Lutter contre les passoires thermiques doit également être une de nos priorités pour soutenir les plus modestes : soutien aux dispositifs de rénovation thermiques, mise en place des lieux d'information ouvert au public et d'accompagnement.

B - La commune pour intégrer celles et ceux qui choisissent la France.

L'étape de l'installation est déterminante pour permettre aux nouveaux habitants de s'approprier pleinement leur commune. Afin de faciliter ce parcours, il pourrait être utile de proposer un rendez-vous d'accueil, individuel ou collectif, accompagné d'un guide pratique pour les orienter dans leurs démarches.

Pour que chacun puisse en bénéficier, quelles que soient ses connaissances administratives ou linguistiques, ces temps d'accueil pourraient prendre la forme de rencontres publiques organisées dans différents quartiers, favorisant ainsi la découverte de la commune dans son ensemble.

Le développement de partenariats avec les établissements scolaires et les structures locales permettrait également de soutenir l'apprentissage de la langue et de renforcer les échanges interculturels. Des lieux d'accueil conviviaux, des événements festifs itinérants ou encore des journées d'échanges avec le monde associatif contribueraient à favoriser la rencontre entre habitants.

L'Etat n' étant pas à la hauteur, et ne permettant pas un accueil digne ou un accès réel à ses droits à chacune et à chacun, les communes doivent mettre en place des espaces d'accueil permettant un accompagnement dans ses démarches administratives.

C - Agir contre la précarité et pour l'inclusion sociale.

Les municipalités sont les collectivités les plus proches de la population, et doivent donc faire partie prenante de la lutte contre la précarité économique, culturelle, et sociale, par l'accompagnement des acteurs de l'économie sociale et solidaire, et des associations. Avec la fourniture de locaux communaux, ou en nouant des partenariats avec des bailleurs sociaux pour la mise à disposition de locaux. Les communes disposent aussi de moyens de communication qu'elles peuvent mettre au service de ces acteurs, comme les épiceries sociales ou les centres d'accueil de jour. Encore faut-il que les habitants puissent se rendre dans ces structures, et cela passe par le développement de tarifications solidaires élargies pour les transports, avec une gratuité pour les moins de 18 ans. Mais aussi pour tous les services publics, culturels, et sportifs des communes. Cet accompagnement des acteurs de la solidarité doit aussi passer par une pérennisation des fonds et du fonctionnement des centres communaux d'actions sociales (CCAS). Si le gouvernement a envisagé de supprimer l'obligation de ces structures dans les communes de plus de 1 500 habitants, nous devons nous porter garants de l'avenir des CCAS.

Propositions fortes :

- Garantir le fonctionnement et l'avenir des CCAS ;
- Créer des épiceries sociales municipales ;
- Mettre en place de nouveaux centres d'accueil de jour ;

D - Une sécurité pour toutes et tous.

Depuis plusieurs années, les polices municipales voient leurs compétences élargies dans les dispositifs de sécurité. Le fameux « Beauvau des polices municipales » a confirmé cette tendance : l'État abandonne peu à peu ses missions régaliennes et laisse aux communes la charge de compenser ses défaillances.

Pourtant, malgré cette montée en puissance sécuritaire, les résultats ne sont pas au rendez-vous. On n'a jamais autant investi dans la répression, mais la délinquance ne recule pas. En 2023, par exemple, les vols ont encore augmenté de +7 %, et les violences sexuelles de +11 %. Dans le même temps, 21 % des Français disent se sentir en insécurité dans leur quartier ou village (contre 18 % un an plus tôt), et près de 40 % dans les transports. Autrement dit : le tout-sécuritaire ne marche pas.

Nous revendiquons donc le droit à la sécurité comme un droit social et populaire. Car ce sont toujours les mêmes qui subissent le plus l'insécurité : les habitants des quartiers populaires, les plus précaires, les femmes et les jeunes.

Il faut sortir de l'illusion que plus de police comme unique proposition suffira. L'insécurité découle de plusieurs facteurs initiaux : pauvreté, isolement, addictions, discriminations, services publics défaillants. Si l'on ne traite pas ces causes, la spirale continuera.

Les communes ne peuvent pas, seules, pallier toutes les carences de l'État. Mais elles doivent agir dans leur domaine de compétence, avec une vision sociale et durable, en impliquant les citoyens.

Propositions fortes :

- Pérenniser, en lien avec les départements, les budgets de la prévention spécialisée et augmenter le nombre de médiateurs de rue.
- Développer des programmes municipaux de prévention jeunesse (soutien scolaire, sport, culture, emploi), avec des interventions en milieu scolaire en partenariat avec la MILDECA.
- Augmenter les effectifs municipaux, mais en les orientant vers le contact avec la population : patrouilles à pied et à vélo, mise en place de référents par quartier, pour une présence visible, humaine et rassurante.
- Créer des points de contact permanents entre habitants et police municipale pour dialoguer et co-construire des solutions.

III - Les services publics : patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

A - Des services publics sociaux et de proximité.

Pour garantir une véritable justice sociale et lutter contre les inégalités, nous plaçons les services publics sociaux et de proximité au cœur de notre vision municipale. Le renforcement des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) est au cœur de notre projet pour un accompagnement plus humain, rapide et efficace des personnes en difficulté. Nous soutenons la mise en place de guichets d'accueil uniques, accessibles dans chaque quartier, pour simplifier l'accès aux droits fondamentaux : RSA, aides sociales, logement, santé. Parce que le numérique ne doit pas être un obstacle mais un levier, nous prônons le développement d'espaces publics numériques accompagnés, avec du personnel formé pour aider chacun à utiliser les outils numériques en toute autonomie.

Nous soutenons la mise en place de **guichets d'accueil uniques, accessibles** dans chaque quartier, **pour simplifier l'accès aux droits !**

Propositions fortes :

- Mise en place d'un « Pack d'accès aux droits" pour les jeunes, les seniors et les familles afin de mieux faire connaître les droits tout au long de la vie.
- Mise en place d'un "Guichet unique social" dans chaque quartier afin de réunir la majorité des démarches administratives au même endroit et mieux lutter contre le non recours.

B - Une défense des services publics face à la privatisation.

Les services publics municipaux sont le cœur battant de la République dans la vie quotidienne : eau, énergie, déchets, chauffage urbain, transports, cantines. Ils incarnent l'égalité concrète entre les habitants. Nous affirmons que ces biens communs doivent être gérés par la collectivité, non par des actionnaires. Partout, nous voulons mettre fin aux privatisations locales et contrôler démocratiquement chaque délégation de service public. Cela passe par des audits citoyens transparents, la possibilité de remunicipaliser en régie directe, et la création d'espaces de gouvernance partagée entre usagers, agents et élus. Défendre le service public, c'est défendre l'émancipation : tarification sociale et progressive pour garantir l'accès, lutte contre le non-recours, horaires étendus et guichets de proximité. Nous réinvestirons massivement dans ces services, en valorisant les métiers et en sécurisant l'emploi public local. Un euro d'argent public doit servir l'intérêt général, pas les dividendes.

Propositions fortes :

- Mettre progressivement fin, autant que possible, aux recours à des entreprises privées pour gérer nos services publics ;
- Mettre en place dans tous les services publics une tarification sociale et progressive pour garantir l'accès, lutter contre le non-recours, horaires étendus et guichets de proximité.

C - Santé : un droit pour tous sur tous les territoires.

La santé ne doit jamais dépendre du code postal. Les communes ont un rôle décisif pour que chaque habitant ait accès à des soins de qualité. Nous proposons la création de centres municipaux de santé et de maisons de santé pluridisciplinaires, avec rémunération des praticiens au salariat, afin de libérer du temps médical et lutter contre les déserts. Les collectivités doivent agir comme garantes d'une égalité territoriale : aides à l'installation des soignants, logement et crèches pour les professionnels, horaires élargis et permanence de soins. La prévention est une mission prioritaire : dépistages gratuits, santé sexuelle et reproductive, santé mentale, addictologie, sport-santé et santé environnementale. Nous développerons la médiation et l'interprétariat pour inclure les plus éloignés du soin, ainsi que des mutuelles locales solidaires pour couvrir les restes à charge. Garantir la santé partout, c'est affirmer qu'aucune vie n'est de seconde zone.

Propositions fortes :

- Développer des maisons intercommunales de santé avec des médecins salariés ;
- Miser sur la prévention en tisser des partenariats avec les praticiens locaux afin de garantir des visites de santé régulières à l'école.
- Ouvrir dans toutes les villes des Haltes Soins Addictions (HSA) pour accompagner les personnes en difficulté et réduire les risques.
- Développer des coopérations locales avec les structures de santé et d'insertion.

La Covid a mis la santé mentale des jeunes à rude épreuve, qui en gardent encore aujourd'hui des séquelles. 20% des jeunes ont souffert de dépression en 2021, deux fois plus qu'en 2017 et 18% avouent avoir déjà eu des pensées suicidaires, contre 11% 4 ans auparavant. **Si l'on peut se réjouir d'un début de prise de conscience, il est nécessaire de l'accompagner afin que la santé mentale des jeunes, sous toutes ses formes, soit garantie.** Les communes, de part leur proximité, l'enjeu de santé sur leur territoire et leurs capacités à répondre à ces problèmes doivent en être le fer de lance. La prise en charge de ce sujet commence dès l'école et se poursuit à toutes les étapes de la vie.

Propositions fortes :

- Garantir la santé mentale à l'école par l'élaboration de contrats locaux de santé mentale avec la mise en place dispositif de prévention et de formation contre le harcèlement scolaire et la haine en ligne ;
- Embaucher des psychologues et des infirmiers scolaires dans les établissements.

D - Transports publics : accessibles, durables, solidaires.



Dans toute une partie du pays, se déplacer est devenu un luxe. Pourtant, se déplacer conditionne l'accès à l'éducation, à la formation, à l'emploi, aux soins, aux activités physiques, culturelles.

Aujourd'hui, des millions de Français-es sont assigné-es à résidence faute de moyens pour se déplacer, faute d'une offre de transports publics adaptés. Dans nos communes de toutes tailles comme dans nos campagnes, le droit de pouvoir se déplacer doit devenir une réalité.

Nous, Jeunes Socialistes, affirmons que l'accès aux transports publics doit être traité comme un droit fondamental avec son pendant financier. La capacité de chacun-e à se déplacer ne doit pas dépendre de l'état de son compte en banque ou de son code postal. Nous voulons un grand service public de transport accessible sur tout le territoire français, métropolitain comme d'outre-mer.

Propositions fortes :

- Gratuité progressive des transports jusqu'à 100 % : d'abord pour les jeunes, les personnes en formation, les demandeurs d'emploi + les bénéficiaires des minima sociaux ;
- Mise en place d'une prime à la conversion voiture ;
- Création d'abonnements "multimodal" ;
- Plan de prévention contre la pollution et pour encourager au transport collectif ;
- Développement de réseau (Bus & tramway) pleine lune (la nuit notamment).

IV - Pour une commune inclusive et sans discrimination.

A - Des communes socialistes, donc des communes féministes.

Le combat de l'égalité et de la lutte contre les discriminations ne peut se faire sans les communes. Bien au contraire, ces communes ont un rôle primordial aux côtés des citoyen·nes pour combattre la reproduction des schémas de domination, car c'est dans l'espace local que se vivent au quotidien les rapports sociaux.

Socialistes, nous devons penser à des communes réellement féministes pour 2026.
Il est nécessaire d'agir dès le plus jeune âge : les communes doivent casser les stéréotypes de genre et permettre l'émancipation de tous·tes. L'école doit être repensée pour offrir les mêmes possibilités aux filles comme aux garçons. Pour cela, il est nécessaire de redéfinir les cours d'école pour un partage égal, de rendre les activités culturelles et sportives paritaires mais aussi de sensibiliser les parents, les enfants mais aussi le personnel éducatif aux questions de genre. En parallèle, les communes doivent promouvoir une culture féministe, qui visibilise les femmes, par les arts mais aussi en nommant ses rues par de grandes figures féminines.

L'espace public local doit aussi devenir plus juste et moins genré. Pour que l'urbanisme soit plus inclusif, il faut repenser nos manières de construire les parcs, les places et les équipements sportifs afin qu'ils soient adaptés aux pratiques et usages des femmes. Les femmes méritent un espace public sûr, par des rues éclairées et des dispositifs d'aide chez les commerçant·es, pour renforcer leur sentiment de sécurité. Par ailleurs, l'accès à la mobilité des femmes est une condition de leur émancipation. Les communes doivent donc renforcer les aides à la mobilité des femmes, par des offres de vélo comme par le renforcement des dispositifs de sécurité des femmes dans les transports en commun.

La commune doit offrir des espaces pour les femmes, à travers des services municipaux paritaires, qui mettent en avant les femmes et qui sont exemplaires. Elle doit aussi permettre aux femmes de se retrouver en renforçant son aide aux associations, en développant des comités locaux féministes et en construisant des moments de réflexion entre femmes.

En 2026, pour que nos communes soient féministes, les socialistes doivent penser le local d'une manière plus inclusive, et combattre, auprès des habitant·es et dans leur quotidien, les démonstrations de la domination patriarcale.

B - Inclure toutes les personnes en situation de handicap.

Dans l'ambition de faire des communes socialistes, des communes solidaires et inclusives, les municipalités doivent accélérer, dans le cadre de leurs compétences, le développement de l'accessibilité universelle et de l'accompagnement du public en situation de handicap dans sa vie quotidienne.



L'ensemble des bâtiments et sites communaux doivent être mis en conformité pour permettre l'accueil des usagers et des agents municipaux en situation de handicap.

Les déplacements en toute sécurité doivent être favorisés par l'aménagement de l'espace public pour permettre un déplacement sur les voies piétonnes (trottoirs élargis, signalétique visuelle et auditive) et sur les voies de circulation avec la création d'un réseau de places de stationnement spécialement adaptées.

Au-delà de la mise en conformité des lieux culturels et sportifs, la commune doit mettre en place une charte afin de s'engager aux côtés des acteurs associatifs à promouvoir l'inclusion de ce public dans les activités culturelles et sportives.

Proposition forte :

- Adoption d'une charte entre la commune, les associations culturelles & sportives, les associations intervenants sur le handicap pour promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les activités culturelles et sportives tout en sensibilisant le grand public sur le handicap.

C - Pour des communes engagées contre les discriminations.

Il est essentiel de lutter contre le racisme, l'antisémitisme, les LGBTI+ phobies et toutes les formes de discriminations et de haines à toutes les échelles, et notamment à l'échelle communale. **Une commune inclusive est une commune antiraciste qui lutte contre les LGBT phobies.**

Pour cela, nous proposons de renforcer le soutient aux associations, de mettre en place des évènements de sensibilisation sur les discriminations, de valoriser dans l'espace public, et notamment par des dénominations nouvelles de rues et bâtiments, les luttes anti racistes et LGBT.

V - La commune qui prend en compte les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

A - La nécessité d'un urbanisme résilient.

Pour construire une commune résiliente, nous voulons un urbanisme qui protège les sols et la biodiversité, réduit l'empreinte énergétique et favorise les mobilités douces. Notre ambition est de bâtir des quartiers durables et vivants, où l'on trouve mixité sociale, services de proximité et espaces verts accessibles à toutes et tous. Chaque projet d'aménagement devra conjuguer sobriété, justice sociale et qualité de vie pour préparer la commune aux défis de demain.

Propositions fortes :

- Réduction de l'artificialisation des sols et lutte contre l'étalement urbain ;
- Rénovation énergétique des bâtiments publics et du parc privé pour viser une absence de passoire thermique à l'horizon 2040 ;
- Création de quartiers durables avec mixité fonctionnelle et sociale ;
- Développer les rues aux écoles, aux abords des écoles pour les sécuriser ;
- Mettre fin à l'autorisation de construction et d'extension entre les centres commerciaux et le commerce de proximité sur le territoire communal ;
- Avoir des objectifs de reboisements et de construction de parcs urbains ;
- Créer des jardins familiaux ;
- Assurer la baignabilité des milieux naturels.

B - Diversifier nos modes de déplacement.

Le droit de se déplacer librement dans nos communes et entre elles doit être garanti à toutes et tous en respectant les objectifs de réduction des pollutions. La diminution de la place de la voiture individuelle dans les communes urbaines est une nécessité à condition que des solutions alternatives soient développées pour que personne ne soit laissé de côté.

Il faut développer les transports en commun partout où cela est possible, et non seulement dans les zones urbaines. Avec la mise en œuvre d'un réseau ferroviaire métropolitain, les communes périurbaines doivent être reliées facilement, avec des transports de qualité. Cet investissement est incontournable pour créer les conditions d'une réduction de la place de la voiture dans les centres urbains sans délaissés les habitants vivant dans les territoires urbains et périurbains.

Afin que ces transports en commun soient réellement accessibles à toutes et tous, la gratuité ou des tarifs réduits pour les plus vulnérables - selon les possibilités budgétaires locales et les besoins d'investissements - doivent être mises en place.

Nos communes doivent offrir des aménagements sécurisés pour les piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite afin d'encourager toutes et tous à privilégier les mobilités douces. Les communes peuvent aussi encourager le covoiturage avec des voies réservées et des espaces dédiés pour compléter l'offre de transports en commun.

La voiture individuelle est une obligation pour de nombreux Français qui ne disposent pas des moyens d'accès à des transports en communs. Plutôt que de les stigmatiser, il convient des les accompagner pour qu'ils puissent utiliser des voitures moins polluantes et respectueuses de l'environnement. Pour cette raison, nous défendons la mise en oeuvre d'un *leasing social* pour des voitures électriques ou hybrides de très forte amplitude, accessibles très largement et en particulier pour les habitants de villes peu denses.

Propositions fortes :

- Gratuité ou tarifs réduits pour l'accès aux transports publics ;
- Leasing social de très forte ampleur pour démocratiser l'accès aux voitures électriques ou hybrides ;
- Développement d'aménagements sécurisés pour piétons, et cyclistes ;
- Soutien au covoiturage.

C - Pour plus de circuits courts et une alimentation durable.

Face aux défis écologiques et sociaux, l'engagement pour une alimentation durable et accessible à tous est une priorité. Nous prônons le renforcement des circuits courts en soutenant les agricultures locales et les marchés de producteurs, afin de favoriser une économie de proximité et résiliente. Parce que bien manger est un droit, les cantines scolaires doivent devenir des lieux exemplaires d'alimentation bio, locale et inclusive, accessibles à toutes les familles, sans distinction. Enfin, nous soutenons les politiques ambitieuses contre le gaspillage alimentaire, avec des actions coordonnées à l'échelle communale, impliquant citoyens, commerçants et associations.



Proposition forte :

- Garantir 100 % de produits bio et locaux dans les cantines scolaires d'ici la fin du mandat, avec une tarification sociale permettant des repas inférieur à 1 € pour les familles les plus modestes.

D - Pour une bifurcation énergétique.

Face aux reculs gouvernementaux, les communes de gauche doivent continuer à être en première ligne de la transition énergétique. La décarbonation de nos sources d'énergies est une priorité de nos politiques d'atténuation du réchauffement climatique. A l'échelle des communes, il faut développer le soutien aux projets citoyens d'énergie renouvelable (solaire, éolien local...) et à la production d'énergie renouvelable en autoconsommation sur les bâtiments publics communaux. Le respect de nos objectifs climatiques ne sera pas atteint sans réduction de notre consommation.

Chaque commune devra établir son bilan carbone communal et un plan d'action pour la sobriété adapté aux enjeux locaux. En plus des activités de leurs services publics, les communes peuvent apporter une aide aux habitant·es, aux associations et aux entreprises pour réduire leur consommation énergétique, en leur apportant des informations, en reliant les acteurs et actrices et en subventionnant certains projets.

Propositions fortes :

- Développement de la production d'énergie renouvelable en autoconsommation sur les bâtiments publics communaux et les bâtiments privés ;
- Mise en place d'un plan d'action pour la sobriété dans chaque commune.

E - Pour une nature présente et profitable pour toutes et tous dans nos communes.

Dans nos communes socialistes, nous souhaitons redonner toute sa place à la nature dans la commune, pour améliorer la qualité de vie, lutter contre les effets du changement climatique et préserver la biodiversité. En même temps, nous souhaitons que la nature s'intègre dans des politiques publiques de sécurité, d'éducation, déjà mises en place. Cela passe par des espaces verts accessibles à toutes et tous, des sols désimperméabilisés, des toits végétalisés, mais aussi des initiatives comme les jardins partagés ou les repair cafés. Notre ambition : faire de la commune un lieu plus respirable, plus sobre et plus solidaire.

Propositions fortes :

- Création et entretien d'espaces verts accessibles et répartis équitablement ;
- Désimperméabilisation des sols, végétalisation des toits et façades ;
- Développement de projets de jardins partagés et forêts urbaines ;
- Organiser au niveau de l'intercommunalité un service de partage de voitures à des prix dépendant des revenus, en particulier dans les territoires ruraux ;
- Interdiction des pesticides sur le territoire communaux ;
- Garantir les critères environnementaux dans les marchés publics ;
- Soutenir et encourager dans tous les quartiers des "repair cafés" ;
- Entamer la création d'un plan de sortie des déchets pour les services municipaux ;
- Limiter fortement l'artificialisation des sols et privilégier le recours à des revêtements des sols favorisant l'infiltration des eaux.

Le budget d'une commune.

L'État verse de l'argent aux communes pour compenser les missions qu'il leur a transférées. Le budget d'une commune est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses. Le maire est responsable de ce budget, aidé par les services municipaux. Le budget de la commune doit respecter des principes budgétaires fondamentaux. Ceux-ci sont les mêmes pour toutes les collectivités territoriales. Il s'agit des principes d'unité, d'universalité, d'antériorité, de spécialité, d'équilibre et de publicité.
Le premier budget doit être voté avant avril de l'année, et est appelé budget primitif. Il porte sur l'entièreté d'un exercice budgétaire pour un an (1er janvier-31 décembre). Il s'agit donc d'un budget prévisionnel, qui nécessite souvent d'être adapté en cours d'année. Le conseil municipal vote alors un budget supplémentaire ou des décisions modificatives.
Le budget d'une commune se compose d'un budget principal et d'un ou plusieurs budgets annexes, qui rassemblent les recettes et les dépenses liées à certains services spécialisés (traitement de l'eau par ex).

- La section de fonctionnement représente les recettes courantes : produit des impôts locaux, dotations de l'État, dotation globale de fonctionnement (DGF), le produit des services publics et dépenses courantes nécessaires au fonctionnement de la commune (rémunération des employés municipaux, de l'achat de services, du paiement des intérêts de la dette, etc).
- La section d'investissement : elle est financée par des dotations et des subventions de l'État, ainsi que par l'épargne brute de la commune sur sa section de fonctionnement, et sert aux dépenses d'enrichissement du patrimoine de la commune que sont les investissements dans les équipements. Une partie de cette section peut être attribuée au budget participatif. Le remboursement du capital de la dette est également comptabilisé dans cette section.

La direction générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'Intérieur et la direction générale des finances publiques (DGFiP) aident les services municipaux à préparer le budget. L'Etat exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Préfet et de la Chambre régionale des comptes. Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité.

Le budget vert

Le budget vert est un outil budgétaire adopté par certaines collectivités (dont des municipalités) pour intégrer la transition écologique dans la gestion de leurs finances. Pour les municipalités, c'est à la fois un outil de pilotage, et un outil de transparence. En France, ce type d'outil s'inspire du "budget vert" de l'État lancé en 2020, et de plus en plus de communes s'adaptent localement.

- Chaque dépense et recette du budget municipal est analysée selon son impact sur l'environnement (positif, neutre ou négatif).
- Cela permet d'identifier si l'argent public finance des actions qui contribuent à la lutte contre le changement climatique, la biodiversité, la qualité de l'air, la sobriété énergétique, etc.
- Le budget vert ne crée pas de nouvelles ressources, mais il rend visibles les choix politiques et oblige à arbitrer en cohérence avec les objectifs écologiques.
- Exemple : la rénovation énergétique d'une école sera classée comme dépense favorable, l'extension d'un parking bétonné comme défavorable, et le financement d'un service administratif numérique comme neutre.

LES
Jeunes
socialistes

www.LesJeunes-Soc.fr

@LesJeunesSoc